Aux fédérations patronales de la CP 332

A la Présidente de la CP 332

Concerne : Préavis de grève - Action du personnel du secteur Enfance – 16-04-2025

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les employeurs,

Nous déposons ce jour et par le présent mail un préavis de grève pour le 16 avril 2025.

Une manifestation du personnel de l'Enfance est organisée par le front commun syndical public-privé.

Il y aura presque un an jour pour jour que la Non-Fête de l'Enfance était organisée, afin d'interpeller une dernière fois avant les élections législatives les politiques.
Depuis, aucune mesure ambitieuse d'amélioration des conditions de travail et de plan de lutte contre la pénurie.

Le personnel a le sentiment de tout donner sans recevoir la reconnaissance nécessaire à la hauteur de la pénibilité professionnelle.

Par ailleurs, la vision du secteur portée par la Ministre risque à nos yeux de détériorer encore la situation, en mettant le focus sur la seule fonction économique des puéricultrices (vues comme des gardiennes d'enfants pour permettre aux parents d'aller travailler). Quel retour en arrière !

Il est bien éloigné le Master Plan pour l'Enfance que nous revendiquons depuis des années…

Le 16 avril 2025 sera donc considéré comme jour de grève et indemnisé comme tel pour le personnel absent en raison de leur participation à cette action et subissant donc une perte de salaire.

Pour le Front Commun Syndical,

Nathalie LIONNET, SETCA

Eric DUBOIS, CGSLB

Stéphanie PAERMENTIER, CNE